

Règlement de la Nantarena 19.1

Votre adhésion à ce règlement est obligatoire pour participer à la manifestation.
Les participants mineurs doivent faire signer la présente décharge par leur représentant légal.

Article 1 : Matériel

Chaque participant pour les tournois League of Legends ou Counter Strike : Global Offensive est tenu d'apporter le matériel suivant :

- Un ordinateur équipé d'une carte réseau et de tous les périphériques nécessaires
- Un câble RJ45 de longueur minimum 5 mètres
- Une multiprise avec rallonge

Chaque participant au tournoi FIFA 19 sur Playstation 4 est tenu d'apporter le matériel suivant :

- Une manette
- Un casque/écouteurs

Les enceintes et amplificateurs sont interdits (seuls les casques audio sont autorisés).
L'utilisation de tout autre appareil électrique est interdite pendant l'évènement.

Article 2 : Règlement des tournois

Les participants s'engagent à respecter le règlement propre à chaque tournoi proposé, fourni par son responsable sur le site internet de l'évènement, et disponible à tout moment pendant l'évènement.

Article 3 : Données

Les organisateurs déclinent toute responsabilité quant au contenu des disques durs des participants. Ils ne peuvent être tenus responsables dans le cas de perte de données et de non-respects des licences, copyrights, des droits d'auteurs, des applications, jeux, logiciels, vidéos, mp3 et images, en résumé des données présentes sur les machines des participants.

Articles 4 : Consommation

Conformément à la loi, il est strictement interdit de fumer et de posséder de l'alcool dans les locaux de la Nantarena. Il est également interdit de consommer des boissons alcoolisées ou toute sorte de drogue pendant l'évènement. Les organisateurs se réservent le droit de confisquer toute boisson alcoolisée ou drogue trouvée dans les locaux. Des contrôles des sacs à l'entrée auront lieu et des contrôles aléatoires tout au long de l'évènement viseront à s'assurer du respect de cette règle. Toute infraction à cette règle pourra entraîner l'expulsion immédiate de l'évènement et un bannissement.

Article 5 : Comportement

Il est interdit de nuire au déroulement de la LAN (tricherie, comportement agressif ...). En particulier, toutes diffamations et injures à caractère raciste ou pédophile ainsi que les provocations à la haine ou à la violence raciale sont interdites lors de l'évènement. Il est également important de tenir compte du bien être des joueurs, et ne pas crier à répétition dans la salle afin que l'ensemble de l'évènement puisse se dérouler dans un esprit de compétition.

Article 6 : Vol ou dégradation :

Les joueurs sont entièrement responsables de leur matériel et de leurs effets personnels. Les organisateurs se dégagent de toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation durant la Nantarena des effets personnels (y compris voitures) ainsi que du matériel informatique. De plus toutes les dégradations de matériels causées à un tiers durant l'évènement devront être indemnisées.

Article 7 : Ventes

Toute vente, en dehors de celles gérées par les organisateurs, est strictement interdite.

Article 8 : Assurance et responsabilité

Les personnes extérieures à l'Ecole Polytechnique de l'Université de Nantes participant à la Nantarena assurent posséder une assurance de responsabilité civile et ne pourront impliquer l'école et les organisateurs à tout dommage physique ou autre qui pourrait leur survenir au sein de l'école. Polytech Nantes ainsi que le Club Rézo déclinent toute responsabilité quant aux éventuels incidents/accidents matériels et/ou physiques qui pourraient survenir lors de la LAN.

Article 9 : Acceptation du règlement

La validation de toute inscription implique l'acceptation pleine et entière de tous les articles du présent règlement.

Article 10 : Sanctions

Tout manquement au règlement en vigueur ou toute attitude nuisible seront sanctionnés. Les sanctions seront appliquées suivant la gravité de la faute commise pouvant aller jusqu'à l'expulsion définitive de l'évènement (sans remboursement).

Article 11 : Mineurs

L'acceptation des joueurs mineurs n'est possible qu'avec une autorisation du représentant légal.

Article 12 : Droit à l'image

En participant à la Nantarena, vous autorisez les organisateurs à utiliser votre image dans des photos ou vidéos.

Article 13 : Confidentialité

Durant l'évènement, nous pouvons être amenés à collecter des informations visant à vérifier que votre utilisation du réseau est conforme à la loi, pour cela nous pouvons collecter les données suivantes :

- Les sites que vous avez visités.

Article 14 : Délai de rétractation

Au-delà d'une période de 1 semaine avant le début de l'évènement, il ne sera plus possible d'annuler son inscription, dans le cas contraire aucun remboursement ne sera effectué.

**Je déclare avoir pris connaissance de tous les articles
de ce règlement et j'en accepte l'application**

Nom :

Prénom :

Pseudo :

Equipe :

Date de naissance :

Fait à :

Le :

Signature :